

**PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE CANISY
SEANCE DU LUNDI 5 JUILLET 2021**

Date de convocation : 29 juin 2021

Date d'affichage : 13/07/2021

Nombre de conseillers :

En exercice : 23

Présents : 17

Votants : 18

L'an deux mil vingt et un, le lundi 5 juillet à 20 heures 30, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de CANISY, en séance publique.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

Monsieur Jean-Marie LEBÉHOT Maire, Madame Maryvonne LEFRANÇOIS Maire adjoint, Monsieur Gérard DUVAL Maire adjoint, Madame Marie-Pascale HOUBEN Maire adjoint, Monsieur Soumaine ABDRAMAN DARBAYE, Madame Alicia DESSEULLES, Madame Magali DOUCHIN, Monsieur Sébastien DUPARD, Madame Agnès HOPQUIN, Monsieur Christian HUBERT, Madame Nathalie FAGNEN, Monsieur Philippe FEUFEU, Monsieur David FLEURY, Monsieur Sylvain LENGRONNE, Monsieur François-Noël OSMOND, Madame Céline SURVILLE et Monsieur Mathieu VIARD.

Excusés : Monsieur Michel BUOT, Madame Claude CARAU-COUVREUR (procuration à François OSMOND), Madame Vanessa TALLON.

Absents : Monsieur Gildas BAUDRY, Madame Sophie GUITET, Madame Lydie OSMOND.

Secrétaire de séance : Madame Marie-Pascale HOUBEN.

Monsieur le maire donne lecture des deux derniers procès-verbaux :

Concernant le procès-verbal du 17 mai 2021,

. Monsieur Viard indique, en matière d'entretien des parcelles, que M. Roux, son voisin, demande la taille de la haie près de chez lui, comme l'an passé.

. Le maire revient sur la rencontre avec les professionnels de santé : elle a eu lieu comme prévu. Les professionnels sont favorables au projet présenté ; ils ont fait connaître sans délai les plafonds de loyer qui leur paraîtraient acceptables. Les démarches vont pouvoir commencer.

Aucune autre remarque n'étant formulée, le procès verbal du 17 mai est adopté à l'unanimité.

Concernant le procès verbal du 7 juin 2021,

. En réponse à la parution de l'offre de poste de secrétariat, une trentaine de candidatures sont parvenues à la mairie. Une 1^{ère} sélection a été faite avec les adjoints et plusieurs candidates seront reçues dès cette semaine. Monsieur le maire précise que, par principe, toutes les candidatures domiciliées à Canisy seront reçues.

. Le Club de football des 3 Rivières a tenu son Assemblée Générale le 3 juillet. Il se porte bien, tant en termes d'activité qu'en matière de finances. Les responsables espèrent des inscriptions nombreuses pour la rentrée.

Monsieur Lengronne demande si le club a prévu une inauguration du terrain à la rentrée. Monsieur le maire répond que, faute de temps, les responsables envisagent plutôt une manifestation à l'intersaison.

. Madame Carau-Couvreur, par la voix de Monsieur Osmond, demande la modification de la rédaction

Procès-verbal de séance de conseil municipal du 5 juillet 2021

d'une partie du point II, concernant l'évolution du temps de travail de l'emploi proposé. Du texte initial « Afin de rendre le poste plus attractif, mais aussi de faire face à la charge de travail administratif du secrétariat et d'y adjoindre des tâches nouvelles, actuellement pas faites ou faites par les élus, comme la communication, le suivi et le recouvrement des loyers, l'archivage... », il est décidé de supprimer les mots « ... actuellement pas faites ou faites par les élus, ... ».

Aucune autre remarque n'étant formulée et avec cette modification, le procès verbal du 7 juin est adopté à l'unanimité.

Ordre du jour

1. Rentrée scolaire 2021-2022 - Recours au service d'emploi temporaire du centre de gestion pour un emploi d'adjointe technique territoriale au sein de l'école de St Ebremond, à la maternelle.
2. Régime indemnitaire des agents (RIFSEEP) : détermination des nouveaux montants maxi IFSE et CIA au sein des différents groupes d'emplois suite à la réunion du conseil du 7 juin 2021.
3. Parcours Jean Follain : proposition d'acquisition de supports d'information avec visuel.
4. Ouverture de la salle multi-activités : choix des assises, gradins et chaises, étude de la tarification, éclairage parking, travaux de réalimentation électrique de la mairie, réflexion sur le nom de la salle.
5. Questions diverses.

1. Rentrée scolaire 2021-2022

Depuis l'ouverture d'une troisième classe à St Ebremond, en 2017, nous avons recours à un CDD pour le poste d'ATSEM en maternelle. Pour tenir compte d'effectifs plutôt à la baisse, le souhait est que cette salariée soit embauchée par le centre de gestion pendant l'année à venir, ce qui ne changera rien à sa fonction.

Le conseil accepte cette proposition à l'unanimité.

Concernant les effectifs, l'école de St Ebremond enregistre une légère baisse, celle de Canisy une baisse plus importante (liée à un grand nombre de départs de CM2 vers le collège). Les effectifs du collège sont en nette hausse avec l'ouverture d'une quatrième classe en 6eme et l'ouverture d'une section Ulis. 310 collégiens attendus.

2. Régime indemnitaire des agents

Monsieur le Maire rappelle que suite à la réunion de conseil du 7 juin dernier, le conseil a validé le principe de revoir la base IFSE du RIFSEEP, régime indemnitaire instauré en 2018 pour les agents de la commune.

Monsieur le maire invite le conseil à étudier les propositions de revalorisation de l'indemnité maximale IFSE par pôle et par groupe sur les tableaux projetés.

Ces propositions permettent que la part IFSE de la prime de chaque agent corresponde à un équivalent 13^e mois sur salaire de base. La part CIA, dont le plafond est également à revaloriser, restera attribué comme actuellement en fonction de la qualité du service.

Concernant plus particulièrement la situation indemnitaire de la secrétaire de mairie au regard des missions effectuées, et afin de tenir compte du surcroît important de travail auquel elle doit faire face depuis le départ à la retraite de sa collègue, il est proposé d'attribuer une prime de 1500 € pour l'année en cours. Ce montant sera intégré en complément RIFSEEP du groupe d'appartenance de l'agent.

M le Maire rappelle que l'idée est de pouvoir faire évoluer le poste de la secrétaire de mairie (actuellement catégorie C) vers un poste de rédacteur catégorie B au regard du processus de promotion interne (cf CM du 7 juin).

Il est rappelé que les autres modalités de mise en place du RIFSEEP restent inchangées. Les régularisations du RIFSEEP se feront lors du versement du solde de la prime, en novembre.

GA: Adjoints administratifs territoriaux	Indemnité principale	Complement indemnité annuel	Proposition Groupe	nom
	Fct, sujétions et expertise	montant max		
Groupe 1	3 500 €	600 €	G1 responsabilité - encadrement - autonomie dans l'exécution -	SF
Groupe 2	1 800 €	400 €	G2 exécutant autonome contact avec le citoyen - travail avec élu	

GB: Adjoints techniques territoriaux	Indemnité principale	Complement indemnité annuel	Proposition Groupe	nom
	Fct, sujétions et expertise	montant max		
Groupe 1	2 000 €	600 €	encadrement d'équipe	DJ
Groupe 2	1 800 €	400 €	agent d'exécution autonome - confirmé- aide au responsable	AJ, JL, DD
Groupe 3	1 600 €	300 €	agent d'exécution autonome locaux collectifs	
Groupe 4	1 500 €	200 €	agent d'exécution encadré - débutant	

GC: Adjoints techniques territoriaux Service	Indemnité principale	Complement indemnité annuel	Proposition Groupe	nom
	Fct, sujétions et expertise	montant max		
Groupe 1	2 000 €	600 €	encadrement d'équipe - Responsabilités -	
Groupe 2	1 800 €	400 €	G2: Assiste en autonomie les enseignants - contact parents - prend en charge des enfants pour cantine- surveillance	EA - CL - LR - CD- LL - CC - NB -
Groupe 5	1 500 €	200 €	agent d'exécution encadré - débutant	LL

GD: Adjoints d'animation territoriaux	Indemnité principale Fct, sujétions et expertise	Complement indemnité annuel montant max	Proposition Groupe	
			type emploi	nom
Groupe 1	1 800 €	400 €	G1 responsabilité - encadrement - service - relation famille, collectivités, habitants - communication	CH - ER
Groupe 2	1 600 €	300 €	G2 : animateur confirmé - titulaire du BAFA avec experience mini de 2 années	
Groupe 3	1 500 €	200 €	G3 : debutant dans la fct - autonomie relative	

Madame Lefrançois demande quand sera versée la prime de la secrétaire. Elle le sera au mois de novembre.

Mme Surville demande s'il existe au sein de notre commune des entretiens annuels avec les salariés. Elle souligne qu'une telle pratique permettrait peut-être de résoudre le problème rencontré actuellement par plusieurs parents avec une salariée de l'école, qui éprouve des difficultés relationnelles avec les enfants.

Il est prévu de réaliser de tels entretiens, mais ils ne sont pas encore en place. Monsieur Duval souligne toutefois que l'attribution modulée de la prime CIA est un élément de réponse.

Après étude de l'ensemble des propositions et après en avoir délibéré, le conseil valide à l'unanimité ces propositions de montant maximum d'indemnités par groupe et autorise le Maire à mettre en œuvre cette décision avec application rétroactive au 1^{er} janvier 2021.

3. Parcours Jean Follain

Monsieur le maire rappelle le projet engagé de réaliser un circuit spécifique « Jean Follain » dans notre commune pour marquer le 50^e anniversaire de la mort du poète.

Il s'agit d'implanter 10 panneaux explicatifs de la vie et des œuvres de Jean Follain. Les visuels ont été réalisés par Mme Requier Gloaguen, responsable de la médiathèque. Les supports seraient les pupitres présentés au conseil. Le devis réalisé par la société AD production s'élève à 367 € unitaire HT (devis pour 10 panneaux d'un montant de 3 667,43 € HT).

M. Lengronne demande que deux autres devis soient recherchés.

Le conseil accepte par 16 voix pour et 2 abstentions l'acquisition de ces pupitres.

A propos de Jean Follain, Monsieur le maire souligne la présence actuellement au musée de St-Lô d'une exposition des peintures de Madeleine Dinès, l'épouse du poète, inhumée avec lui au cimetière de Canisy.

4. Préparation mise en activité de la salle multi-activités

En vue de préparer la réouverture de la salle de St Ebremond, il convient de définir certains points :
 . Gradins : Monsieur Duval expose au conseil les choix à faire concernant les gradins. Initialement, il avait été convenu de prévoir un bloc rétractable de 96 fauteuils. Eu égard à la taille de la salle, ce nombre semble un peu juste. Les propositions alternatives sont les suivantes : 7 rangs de sièges, soit 114 au total, pour un montant de 68 700 € (+ 16 000 €), ou 8 rangs, pour un total de 129 sièges pour un montant de 75 400 €.

Procès-verbal de séance de conseil municipal du 5 juillet 2021

Monsieur Duval souligne que cette plus-value se trouve compensée par différentes moins-values sur le chantier.

Le conseil décide à l'unanimité de retenir l'option 129 sièges pour un montant de 75 400 €.

Concernant le revêtement de ces sièges, le velours est écarté. Le tissu retenu est résistant à l'usure et aux taches. Pour le choix de la couleur, après une large discussion autour des échantillons présentés, un groupe de conseillers se rendra sur place le 6 à 18H pour arrêter le choix.

. *Chaises* : Il s'agit dans un premier temps de faire le tri dans le stock de chaises existant (propriété du Comité des fêtes de St Ebremond) et dans un 2^e temps d'acquérir 100 à 120 chaises supplémentaires.

M. Duval présente deux devis : Ouest collectivités, à 71,60 € l'unité, et Neveu bureau, le même modèle à 63,60 €.

Ces chaises pourront être placées en parterre, devant les gradins, en cas de spectacle. Elles peuvent être reliées en rangées.

. *Electricité* : Il s'agit de dissocier l'installation électrique de la mairie de St Ebremond de celle de la salle polyvalente.

Monsieur Duval présente les trois solutions évoquées par les fournisseurs contactés, à savoir ENEDIS et deux installateurs privés : Caroline Breton, à St Samson, et Despériers, à Coutances.

Le premier propose un compteur indépendant (installé en limite de propriété) et un nouvel abonnement. Montant des travaux : 7 968,07€.

Les deux installateurs privés (tous deux électriciens et plombiers) proposent une connexion avec le compteur de la chaufferie ; il pourrait être ainsi proposé une tranchée commune avec un éventuel projet futur de raccordement de la mairie au réseau de chaleur.

Montant des travaux concernant l'électricité : Caroline Breton : 7 994,50 € - Despériers : 10 135,50 €

Le choix est reporté lors d'un prochain conseil.

. *Eclairage du parking* : les lanternes seront à remplacer et un système de détection par mouvement sera à mettre en place

. *Réservations, tarification* : Monsieur Duval informe que des réservations de principe sont déjà faites pour 2022. Plusieurs concernent des associations locales. Une autre, pour le mois de juin, concerne une famille : il serait bon de définir rapidement les tarifs de location pour répondre aux demandes.

Après discussion, il est décidé de fixer un tarif provisoire de 550 € pour les hors commune et 400 € pour les habitants de la commune. Il conviendra d'affiner ces tarifs, en particulier en fonction du type d'usage (cuisine ou pas, chauffage ou pas...).

. *Nom de la salle* : Monsieur le maire invite les conseillers à réfléchir au nom qui pourrait être donné à cette salle.

6. Questions diverses

- *Local Kiné* : Mme Hay demande que sa salle d'exercice soit équipée d'une climatisation. Le devis établi par la Sté DEF Services Pascal Colette, fourniture, pose et mise en service, s'élève à 3 542 €. Il s'agit d'une climatisation réversible avec module extérieur (placé au dessus de la verrière).

D'autres devis ont été demandés : soit les entreprises n'ont pas donné suite, soit elles ne pouvaient pas intervenir dans les délais impartis.

Après en avoir délibéré, le conseil donne son accord à l'unanimité pour la réalisation de ces travaux par la Sté DEF Service Pascal Colette pour un montant de 3542,00 € HT.

- **Liaison douce** : Un coordinateur sécurité doit être nommé pour la réalisation de cette liaison. Deux devis sont présentés :

. Mesnil système	1 380 €
. Qualiconsult	1 365 €

Mesnilsystème travaille déjà pour la salle de St Ebremond et propose plus de visites que son concurrent.

A l'unanimité, le conseil retient Mesnilsystème.

. Concernant cette liaison douce, Monsieur le maire doit revoir la famille Julien : il rencontre des difficultés coordonner les différentes parties. Il est convenu d'une réunion commune avec M rualut du Département. En principe, il les rencontre lundi 12 juillet. Tout le reste est prêt. En cas de déblocage avec la famille, les travaux pourraient commencer à la fin de ce mois.

- **Contrat de relance de la transition énergétique** : L'Agglo porte ce contrat, proposé par l'état, qui doit permettre d'accompagner les projets des EPCI et des communes en matière de développement durable, éducation, sport, santé, culture, biodiversité, revitalisation urbaine, mobilité, développement économique. Les communes peuvent présenter un ou deux dossiers pour le 15 juillet (délai très court).

Monsieur le maire propose au conseil de présenter deux projets : Le futur espace médical, pour 650 000 €, et la rénovation thermique de la salle polyvalente de Canisy, pour 150 000 €.

Ces chiffres sont des estimations, mais les délais octroyés ne permettent pas de mener des études approfondies.

Le conseil approuve ces propositions.

- **Reprise de la vie associative** :

Plusieurs animations se sont déroulées depuis début juin, permettant aux habitants de renouer avec la vie associative et les moments de convivialité :

- Le vide grenier à St Ebremond a rencontré un franc succès sous un temps radieux
- Les 8H VTT ont bien fonctionné, avec un grand nombre de participants.
- L'apéro-concert du 3 et la braderie du 4 juillet enregistrent un bon résultat : entre 400 et 450 personnes à la soirée, et 110 exposants à la braderie.
- L'ensemble vocal de Canisy s'est produit à La Chapelle en Juger samedi soir (public pas très nombreux) et dimanche après-midi (bonne fréquentation) avec un concert de qualité.

- **Informations diverses** :


. De nombreux électeurs nous ont signalé ne pas avoir reçu la propagande électorale du second tour. M le Maire précise avoir fait remonter l'information aux services de la préfecture et à l'association des Maires.

. Indice ATMO : L'indice de la qualité de l'air, région de St-Lô, est qualifié de bon à 83% du temps. 8% ont été qualifiés de « médiocre » à « mauvais ».

. Prochaines réunions du conseil : elles sont fixées aux lundi 6 septembre, 4 octobre, 8 novembre et 6 décembre.

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23h00.

Le Maire,



La secrétaire de séance,



Procès-verbal de séance de conseil municipal du 5 juillet 2021